



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	26-8367-0	<b>Numéro de version:</b>	3.02
<b>Date de révision:</b>	26/08/2015	<b>Annule et remplace la version du :</b>	06/05/2014

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

### Numéros d'identification de produit

GC-8010-6285-9

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi

**Téléphone:** 01 30 80 02 16

**E-mail:** serviceclients@meguiars.com

**Site internet** www.meguiars.fr

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Toxicité aiguë, CATégorie 4 - Acute tox. 4; H332

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**  
ATTENTION.

### Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

### Pictogrammes



Ingrédient  
2-Butoxyéthanol

Numéro CAS  
111-76-2

% par poids  
10 - 30

### MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention:

P210A Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261E Eviter de respirer les vapeurs/aérosols.

#### Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le Règlement des détergents 648/2004/CE (non requis pour une étiquette industrie): <5% Surfactants anioniques. Contient: Parfum, d-Limonène.

## 2.3 .Autres dangers

Inconnu

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non dangereux	Mélange		30 - 60	
2-Butoxyéthanol	111-76-2	EINECS 203-905-0	10 - 30	Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H312; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319 (CLP)
Propane-2-ol	67-63-0	EINECS 200-661-7	10 - 20	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section 15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

##### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

##### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

#### Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Condition

## D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Vapeurs ou gaz irritants

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Valeurs limites d'exposition:**

**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

<b>Ingrédient</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Agence:</b>	<b>Type de limite</b>	<b>Informations complémentaires:</b>
2-Butoxyéthanol	111-76-2	VLEPs France	VME (8 heures): 49 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm); VLE (15 minutes): 246 mg/m <sup>3</sup> (50 ppm)	Risque de pénétration percutanée.
Propane-2-ol	67-63-0	VLEPs France	VLE (15minutes) = 980 mg/m <sup>3</sup> (400 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)  
VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

**Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**

**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

<b>Matériel</b>	<b>Epaisseur (mm)</b>	<b>Temps de pénétration</b>
Caoutchouc butyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Elastomères fluorés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

**Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Masque complet respiratoire pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Apparence/odeur:</b>	Liquide bleu foncé; odeur chimique sucrée.
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	7,2 - 7,8
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	82,2 °C
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	29,4 °C [ <i>Méthode de test:</i> Pensky-Martens Closed Cup]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité relative</b>	0,77 [ <i>Réf. Standard :</i> Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Totale
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité</b>	0,77 g/cm <sup>3</sup>

**9.2. Autres informations:**

<b>Composés Organiques Volatils:</b>	32,4 % en poids
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts):</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

étincelles et / ou flammes  
Chaleur.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

#### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Nocif après ingestion. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau:

Peut être nocif après contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

#### Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

#### Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

#### Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets sanguins : les symptômes peuvent inclure faiblesse et fatigue généralisées, pâleur de la peau, modification du temps de coagulation du sang, saignements internes et/ou hémoglobinémie.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 10 - 20 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Propane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propane-2-ol	Inhalation -	Rat	LC50 72,6 mg/l

**D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025**

	Vapeur (4 heures)		
Propane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Dermale	Cochon d'Inde	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Cochon d'Inde	LC50 > 2,6 mg/l
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Cochon d'Inde	LD50 1 414 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Lapin	Irritant sévère
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant sévère

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
2-Butoxyéthanol	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Propane-2-ol	In vitro	Non mutagène
Propane-2-ol	In vivo	Non mutagène
2-Butoxyéthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
-----	-------	--------	------------	---------------	--------------------

**D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025**

Propane-2-ol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Propane-2-ol	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 9 mg/l	pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Dermale	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 760 mg/kg/day	pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,48 mg/l	pendant l'organogénèse

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	système auditif	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL 13,4 mg/l	24 heures
Propane-2-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
2-Butoxyéthanol	Dermale	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	NOAEL 902 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Dermale	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 72 mg/kg	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 451 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Dermale	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	dépression du	Peut provoquer somnolence ou	Jugement	NOAEL Non	

**D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025**

		système nerveux central	vertiges	professionnel	disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 12,3 mg/l	24 Mois
Propane-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 12 mg/l	13 semaines
Propane-2-ol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	12 semaines
2-Butoxyéthanol	Dermale	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Dermale	Système endocrine	Tous les données sont négatives.	Lapin	NOAEL 150 mg/kg/day	90 jours
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,15 mg/l	6 Mois
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 1,9 mg/l	8 jours
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 69 mg/kg/day	13 semaines
2-Butoxyéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le

section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	1 474 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1 550 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Crustacées	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	89,4 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	6 120 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Crustacées	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1 400 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Algues	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	130 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	30 mg/l

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	86 % en poids	OCDE 301C
2-Butoxyéthanol	111-76-2	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	96 % en poids	OCDE 301C
Ingrédients non	Mélange	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

**D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025**

dangereux		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
-----------	--	---	--	--	--	--

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Butoxyéthanol	111-76-2	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.83	Autres méthodes
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.05	Autres méthodes
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

20 01 29\* Détergents contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GC-8010-6285-9

**ADR/RID:** UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., QUANTITE LIMITEE, (contenant isopropanol), 3., III, (E), Classification code ADR : F1.

**CODE IMDG:** UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (CONTAINS ISOPROPANOL), 3., III, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SE.

**ICAO/IATA:** UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (CONTAINS ISOPROPANOL), 3., III.

ADR: UN1993; Liquides inflammables, N.O.S. (Propane-2-ol); 3; III; (D/E); F1.

IATA: UN1993; Flammable Liquids, N.O.S. (Isopropanol); 3; III.

IMDG : UN1993; Flammable Liquids, N.O.S. (Isopropanol); 3; III; EMS: FE, SE.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

##### Ingrédient

2-Butoxyéthanol

##### Numéro CAS

111-76-2

##### Classification

Gr.3: non classifié

##### Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

#### au des maladies professionnelles

84

Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.

#### Raison de la révision:

Section 2: Régulation des détergents EU - remarques d'étiquetage - L'information a été supprimée.

2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.  
Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été modifiée.  
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.  
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.  
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.  
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.  
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.  
R-phrase - L'information a été supprimée.  
S-phrase - L'information a été supprimée.  
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.  
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.  
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.  
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.  
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été ajoutée.  
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.  
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.  
\*\*Section 08: TWA key\*\* - L'information a été modifiée.  
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.  
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.  
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.  
Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.  
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.  
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été modifiée.  
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.  
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.  
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. -  
L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité.

**D120, NETTOYANT VITRES CONCENTRE D12001, D12005, D12025**

Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDSs de Meguiar's France sont disponibles sur le site: [www.meguiars.fr](http://www.meguiars.fr)**